



Directeur : Gilles Bernot

Directeurs adjoints : Claire Migliaccio & Rachid Deriche

Secrétariat : Régine Saelens

Regine.Saelens@i3s.unice.fr

<http://edstic.unice.fr>

Périmètre d'une ED

- ▶ Le périmètre d'une ED = union de labos dans son domaine
- ▶ Un labo ne peut participer qu'à une ED sauf si gros et thématique dépasse l'ED → 2 ED et granularité équipe
- ▶ *a fortiori* un individu ne peut pas appartenir à 2 ED
- ▶ Doctorant toujours inscrit dans l'ED de son directeur de thèse

ED STIC :

- ▶ ≈ 125 membres pouvant diriger des thèses (4 à 5 max)
- ▶ ≈ 250 doctorants
- ▶ ≈ 65 soutenances/an (7% abandons : embauches + 2% cause niveau)
- ▶ une demi-douzaine d'HDR/an

Les principes

- ▶ Le directeur de thèse est seul responsable de la bonne marche de la thèse
- ▶ 2 co-directeurs max qui partagent la responsabilité à 50% : doit être motivé par complémentarité requise des co-directeurs
- ▶ co-directeurs \neq co-encadrants [responsabilité/science]
- ▶ co-directeurs \implies au début de la thèse
- ▶ co-encadrants = quotité constatée à la fin de la thèse (CV...)
- ▶ durée de thèse = 3 ans (ED STIC \approx 40 à 42 mois, évitez les dérives !)

Les 3 aspects d'un doctorat

- ▶ Un diplôme et une formation (ED STIC)
- ▶ Une recherche scientifique (Labo)
- ▶ Un emploi contractuel (Employeur)

Le livret du doctorant

<http://edstic.unice.fr/html/livretDoctorant.pdf>

+ La charte dans thèses (e.g. retours obligatoires sur devenir après thèse)

Labo **et** **Employeur** doivent figurer sur les productions : publiés, web, etc.
*Equipes communes \implies le labo **de l'employeur** y figure*

Les cours obligatoires

Cours « professionnalisants » dispensés directement par l'établissement employeur :

- ▶ formations générales, 30 heures (72 si DCCE)

Formations scientifiques, 60 heures = 6 ECTS

- ▶ Ecoles thématiques : OK
- ▶ Autres ED : OK sur demande préalable
- ▶ Conférences du domaine : Non
- ▶ Cours de master : si pas déjà dans la formation pré-thèse

Ne pas oublier de répartir sur les 3 ans !

Cas particuliers : Chargé d'Enseignement, Etranger en cotutelle, CIFRE

Aspects contractuels

Les contrats doctoraux sont de **DEUX** types **seulement**

- ▶ « de base » : seules obligations = la recherche et la formation
- ▶ avec mission complémentaire : 268 heures/an **exactement**
 - ▶ Enseignement (268 = 64 + préparations + formation)
 - ▶ Expertise
 - ▶ Valorisation
 - ▶ Diffusion

Théoriquement panachables mais rarement l'enseignement et jamais d'enseignement pour seulement une année (cause formation 72h indivisible).

Employeurs avec contrat doctoral : Université, CNRS, INRIA, ... et principe d'**unicité d'employeur**

Autres cas : CIFRE, Ingénieur de recherche ou autre ressource assurée pour 3 ans (ne dispense pas des formations).

La Charge d'Enseignement « DCCE »

Elle est fixée à 64h par an sauf exceptions (allocation région, *etc.*)

Un nombre restreint de « chapeaux »

- ▶ Les DCCE financés par l'université : sur concours
- ▶ Les DCCE financés par les composantes ou équipes : sur choix

Durée = 2 ou 3 ans, reconduction tacite annuelle

Durée des thèse (1)

Minimum 2 inscriptions (un peu plus d'un an donc)

Durée standard = 36 mois

Moyenne 40 mois (à peine plus de 3 ans donc)

Un dossier de réinscription chaque année, avec avis du directeur de thèse et contrôle annuel de la bonne marche par le labo de rattachement et par l'ED.

- ▶ Dossier à remplir début avril

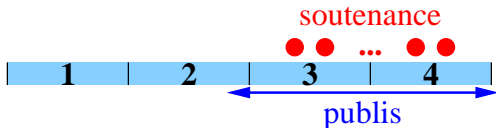
Une inscription en 4^{me} année impose une **dérogation** et un engagement à soutenir tôt dans l'année universitaire.

Une 5^{me} inscription est donc **refusée** par l'ED ; elle constituerait un parjure à la fois du doctorant et du directeur de thèse.

Ne pas sous-valuer les nombreux débouchés industriels !

Durée des thèse (2)

- ▶ Stratégie de publication dès le début de thèse
- ▶ Gérer la « queue de comète » parallèlement au post-doc, ATER ou premier poste
- ▶ Stratégie *indépendante de la date de soutenance*
- ▶ (fondamental↔appliqué) ou (conceptuel↔technologique)
« *il faut que ça tourne d'abord* » est un faux argument, même si c'est effectivement une difficulté supplémentaire
- ▶ Convergence : une thèse longue laisse la *concurrence* avancer, donc requiert bien plus de résultats qu'une thèse courte... peut ne jamais finir !



Suivi de chaque doctorant

Suivi de l'ED *via* les dossiers de réinscriptions et les procédures de suivi par laboratoire.

Signaler tout changement de situation (coordonnées, sujet de thèse, directeur de thèse, labo, *etc.*)

Signaler *rapidement* tout problème (santé, conflit, envie d'abandon, niveau insuffisant, *etc.*)

Il est du devoir des doctorants de consulter régulièrement ses encadrants, respecter les RV, les deadlines, *etc.*

Il est du devoir des directeurs de thèse d'avoir du recul, gérer l'avancement des travaux pour respecter les délais, ajuster la difficulté du sujet, imposer des RV fréquents, relire tous les écrits et les commenter, *etc.*

Association des Doctorants

Un partenaire important de l'ED

Des réunions et des séminaires reconnus dans les formations

Un appui en cas de problème

Help : motivez vos doctorants !

Reconnaissance par l'ED *via* des équivalences en heures de formation

Le diplôme d'HDR

Motivez les rangs B à la passer !

Trois ou quatre publiés de bon niveau + « chapeau » 30 à 50 pages

Une expérience de co-encadrement réussie préférable

Un dossier léger pour la Commission Recherche (ex-CS) de l'UNS

Critère UNS = *comparable* aux critères de qualification PR, pas plus

N'oblige pas à candidater rang A mais offre beaucoup d'autonomie

Secrétariat

Pénurie grave de secrétariat

Il est **important** de bien suivre les instructions (web) pour fournir des **dossiers complets du premier coup** . . .

Soyez réactifs aux mails du secrétariat vous concernant.

Pour les cas trop particuliers qui finissent par engendrer un trop grand nombre d'aller-retours avec le secrétariat et les services universitaires divers, me mettre au courant pour tenter de simplifier les procédures.